

Agro Biologistes de Cornouaille  
Siège social : 9 Chemin de Kerdauid  
29340 Riec-sur-Belon

Contribution à l'enquête publique concernant l'extension de l'élevage porcin SCEA  
Bernard à Kerjaëc MELLAC 29300

La Bretagne est aujourd'hui – et de loin – la première région d'élevage française et, sans doute aussi, l'une des toutes premières d'Europe : elle représente plus du tiers des animaux élevés en France, et jusqu'à 58 % des porcs. Les éleveurs en Bretagne représentent un vaste complexe qui produit aujourd'hui de la viande en grands volumes à destination des marchés français et étrangers.

En moins de trente ans, une puissante industrie s'est constituée dans ce secteur.

La SCEA Bernard demande l'extension de son élevage porcin au lieudit Kerjaec sur la commune de Mellac La demande est sollicitée pour multiplier la production par 2,5. **696 tonnes d'effluents solides seront produits annuellement dont 618 tonnes envoyées à LAMBALLE !!!**

Si on prend en compte les lois physico-chimiques naturelles, cette exploitation déséquilibre les différents écosystèmes.

Cette exploitation déséquilibre intentionnellement par le non lien au sol (nourriture et effluents), essayer d'y palier par les méthaniseurs de Lamballe (144 km, 2 heures de route départementale) qui recevraient les matières solides montre l'impact encore plus délirant sur les écosystèmes. Où se situe la limitation des gaz à effet de serre qui est désormais indispensable à prendre en compte ? Le digestat de méthanisation ne résout pas les trop-pleins d'azote ; elle en fait un produit très volatil, dégageant de l'oxyde d'azote, s'oxydant en protoxyde d'azote, et source des microparticules fines. Pour toucher la prime effluents, la Cooperl alimente la demande en déjections sèches, soit la partie agronomique la plus intéressante pour l'éleveur. Ses déjections vont de plus rester sur site pendant 3 mois.

Les véritables problèmes à prendre en compte sont les nitrates, 37 tonnes d'azote produites. Malgré l'effectif animal actuel, les engrais minéraux sont largement utilisés, du fait de la rotation dominante céréale/maïs et des cultures légumières. Ces engrais sont sources de protoxyde d'azote, GES 300 fois plus puissant que le CO<sub>2</sub>. De plus, malgré l'obligation légale du suivi régulier du plan d'épandage, seules 3 analyses de terre sont présentées ; elles montrent un rapport C/N très insuffisant pour éviter les fuites azotées. Sauf manque d'étanchéité, le forage à 43g/l de nitrate (supérieur aux eaux des 2 rivières à ce niveau du bassin versant) n'est pas non plus bon signe. Si le Belon est en bon état du point de vue de la DCE, les eaux conchyliques sont toujours de catégorie B malgré les investissements d'assainissement collectif et particuliers. Les ostréiculteurs ne peuvent échapper aux obligations de purification.

La pollution potentielle des eaux est ici d'autant plus critique qu'une habitation s'en sert par captage pour nourrir sa famille (Ferme de Quimerc'h, Bannalec, 7 adultes et deux enfants en bas âge) et ses bêtes, ainsi que 2 activités professionnelles

rémunérant 6 personnes (boulangerie utilisant directement l'eau et distillation de plantes aromatiques et médicinales pour laquelle la qualité de l'eau est primordiale).

Le vivant ne s'élève pas en usine, c'est une vision à court terme que de plus en plus de consommateurs rejettent. De plus, si le cours actuel peut allécher l'éleveur, on ne peut que s'inquiéter de sa totale dépendance lors de sa prochaine baisse cyclique, voire d'une épidémie type PPA. Chaque fois, l'histoire a déjà montré que le paysan est le premier à pâtir de la baisse du cours du porc, et de la fragilité actuelle du vivant en milieu fermé et dense.

Cela fait 40 ans que la Bretagne subit des pollutions aux algues vertes que ce genre d'exploitation ne fait qu'aggraver.

Quand la société deviendra raisonnable et appliquera le statut de pollueur payeur, quand on en sera là, ce type d'exploitation agricole sera contributrice nette.

Aux déséquilibres dans les écosystèmes, s'ajoutent les pollutions visuelle, sonore, olfactive.

Malgré le dépassement des 2000 places et l'obligation réglementaire de la directive IED, les nouveaux bâtiments sources d'odeurs et d'ammoniac ne seront pas équipés de laveurs d'air. Or nous sommes ici dans la zone infralittorale dans laquelle l'ammoniac breton se concentre.

Le silo, la cellule, le haut des bâtiments, les multiples transports de déjections contribuent à associer Bretagne et élevage industriel, image qui colle à l'ensemble de ses éleveurs. La problématique de l'importation de soja d'Amérique du sud qui favorise le déboisement de l'Amazonie, ainsi que la culture des plantes génétiquement modifiées qui correspond à 1/3 de la SAU Bretonne dégradent, aux yeux des citoyens, les efforts environnementaux portés par ailleurs.

Les porcs partent en Chine (bilan carbone), la nourriture vient d'Amérique latine (bilan carbone) les déchets solides partent à Lamballe (bilan carbone)...qu'est-ce être paysan à Mellac, si tout est externalisé .....Qui paie les dégâts que l'on fait subir aux territoires (route, air, eau...) ?

Pour une faible création d'emplois agricoles dans un espace où la production porcine est déjà très présente, cette extension ne rend service qu'au remboursement des emprunts et à la justification d'un méthaniseur, au dépens d'une répartition des moyens de production plus partagée, et donc plus solide face aux enjeux économiques et environnementaux de demain. L'avenir de notre indépendance agricole n'est pas de voir se substituer, via l'apport de capitaux, des banques, coop, voire énergéticiens, se substituer aux agriculteurs.

A.B.C. Agro Biologistes de Cornouaille s'oppose au projet d'extension de la porcherie de la SCEA BERNARD.

Catherine PICARD pour A.B.C.